

## Demande

d'obtention du label **Pre-College Music CH** de l'Association suisse des écoles de musique (ASEM) et de la Conférence des hautes écoles de musique suisses (CHEMS).

### Données sur l'institution présentant la demande

Nom:

Adresse:

NPA:

Lieu:

Tél.:

E-mail:

www.

Affiliée à:

CHEMS

ASEM

aucune (cocher la case correspondante)

### Direction responsable

Nom:

Prénom:

Fonction:

Le **dossier de demande entièrement rempli**, accompagné d'une lettre de motivation et des documents relatifs aux critères énoncés ci-après, est à envoyer **par courriel** dans une des langues officielles (D, F, I) ou en anglais au :

Secrétariat label **Pre-College Music CH**

c/o Association suisse des écoles de musique ASEM

Dufourstrasse 11, 4052 Bâle

[info@musikschule.ch](mailto:info@musikschule.ch)

La demande écrite est un élément de la procédure de reconnaissance (cf. règlement **Pre-College Music CH**, point 3 ss.). Elle comprend une brève présentation de l'école ainsi que des renseignements sur les critères 4.1 à 4.8 du règlement (**maximum neuf pages** sans les annexes). Les présentations attendues doivent être concises et expliquer comment l'école qui présente la demande remplit les exigences indiquées dans le document de base et le règlement du label **Pre-College Music CH**. Ces présentations doivent être attestées par des justificatifs joints à la demande.

Cette dernière est complétée par une visite sur place d'une délégation de la commission paritaire. Lors de cette visite au siège de l'organisation, des entretiens ont lieu avec la direction, des membres du corps enseignant et des étudiants. L'institution présentant la demande doit faire le nécessaire pour que les personnes correspondantes soient disponibles.

Le/la signataire confirme l'exactitude des indications fournies dans le présent dossier de demande et déclare accepter les conditions du règlement label **Pre-College Music CH**. Toutes les données seront traitées confidentiellement

Lieu / date

Signature valable

## **Dossier de demande**

### **Portrait de l'école**

Le portrait doit présenter les principales caractéristiques de votre école et montrer le positionnement et l'intégration du Pre-College dans l'istitution

**Critères 4.1 – 4.8. selon le règlement**

**Vision, lignes directrices et programme de formation (4.1)**

## **Preuve du potentiel d'intégration en haute école des étudiants (4.2)**

**Profil d'encouragement défini avec descriptif du processus et planification des ressources, y compris qualification des membres du corps enseignant (4.3)**

## **Coopération verticale et horizontale formalisée dans les domaines de la qualité et de l'offre (4.4)**

**Transparence financière grâce à la tenue d'une comptabilité séparée soumise à une révision externe annuelle (4.5)**

*Joindre les derniers comptes annuels avec le rapport de vérification*

**Assurance et développement de la qualité dans le cadre d'un concept différencié et comprenant plusieurs niveaux (4.6)**

*Joindre la description du concept de qualité avec la table des matières et une page à titre d'exemple*

## Documentation de processus et de chiffres clés (4.7)

**Critères quantitatifs concernant le nombre d'étudiants par volée et le taux de réussite des entrées en haute école (4.8)**

*Représentation sous forme de tableau portant sur les deux dernières années*